

dans toutes les circonstances où le bernage (barónage) du royaume se réunissait en parlement, soit à Paris, soit ailleurs.

Il était présent aux audiences que le roi saint Louis donnait à ses sujets sous un chêne du bois de Vincennes.

Il se croisa et parti pour la Terre Sainte en 1190 et revint en 1197 après la capitulation de Saint-Jean-d'Acres (troisième croisade).

Il se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1212, à la bataille de Bouvines en 1214.

Après avoir dit adieu aux faits d'armes, nous le voyons s'occuper de poésie, et tout particulièrement de bonnes œuvres dans l'intérêt de son âme.

Le vieux comte mourut le 4 janvier 1236 ou 1237, plein de jours et de prospérités; et, suivant ses dernières volontés, il fut inhumé à l'entrée de la salle du chapitre, dans l'abbaye de Longpont. Sa tombe, faite d'une pierre blanche peu élevée, portait cette épitaphe en vers latins rimés, qui louent sa naissance, sa prouesse (*probitas*) et ses vertus, attestées par les regrets des siens :

*Hic, Radulpho, jaces, comes inclite, lausque tuorum
Te genus et probitas, te laudat gratia morum.
Te Deus assumat, decus atque coronat tuorum;
Hic erit et requies et vita beata piorum.*

Château-Thierry, le 21 avril 1865.

Pour Monseigneur de Basille, C.-Auguste CHEVALIER.

Recherches sur l'Étymologie du mot Galvèze

Rapport présenté par M. Barbey

Messieurs,

La géographie des Gaules, malgré les nombreux travaux des savants et des historiens, laisse encore bien des incertitudes, beaucoup de points douteux à éclaircir : si, généralement, l'on est à peu près d'accord sur les grandes divisions, la position exacte de certaines villes, de lieux dont cependant le nom figure glorieusement dans l'histoire, excite encore des débats et des luttes scientifiques qui n'ont pas levé tous les doutes : Noviodunum, Bibrax, Tideriacum et tant d'autres sont là pour nous prouver que sur bien des points, nous en sommes réduits à des conjectures plus ou moins fondées.

Ce n'est cependant pas une raison pour se décourager, car des docu-

ments inédits, des fouilles, des hasards heureux peuvent un jour changer les conjectures en certitude.

Alèze et le camp de César de Mauchamps si longtemps cherchés, sont là pour nous montrer ce que peuvent accomplir l'esprit conjectural guidé par l'observation et l'étude consciencieuse des écrivains de l'antiquité.

Les étymologies, dans bien des cas, peuvent être d'un besoin utile, et c'est sur l'une d'elles que j'essaierai de m'appuyer pour rechercher ce qu'était autrefois la Galvèze dont Château-Thierry, a-t-il été dit, était l'ancienne capitale.

Ce nom de Galvèze n'existe que dans la tradition locale, aucun des géographes ou des historiens anciens ne nous le fait connaître : Adrien de Valois, dans les temps modernes, a été le premier qui ait mis ce nom en avant en l'appuyant très problématiquement d'un texte de Ptolémée ; c'est donc dans la localité même où il est employé, c'est sur le sol de Château-Thierry qu'il faut en faire la recherche.

L'origine de Château-Thierry (Theodorici Castrum) est bien connue, la ville se forma autour du château que Charles Martel fit élever vers l'année 720 sur le mamelon qui la domine.

Après avoir été possédée par les comtes de Vermandois, elle passa, en 1076, sous l'autorité des comtes de Champagne, et après eux fit toujours partie du domaine de la couronne.

Pendant tout ce temps, aucune circonscription civile, politique ou religieuse ne porta le nom de Galvèze.

Les plus anciens documents, se rapprochant de l'époque de la fondation de Château-Thierry, les diplômes et les capitulaires de Charlemagne et Charles le Chauve ne parlent aucunement de la Galvèze, et le capitulaire, souvent cité, daté de 853, qui fixe les circonscriptions diverses assignées aux *missi dominici* ne mentionne d'une manière générale pour la contrée qui nous occupe, que le *pagus suessionicus* et le *pagus urcisus* qui faisaient partie du *missaticum secundum*.

Il n'en faudrait pas toutefois conclure que la Galvèze n'existait pas ou n'avait pas existé, mais c'est une raison pour en chercher l'origine avant les huitième ou neuvième siècles.

Là encore, mêmes ténèbres, rien ne vient nous guider, aucun auteur ne parle de la Galvèze, et ni l'ancien itinéraire d'Antonin, ni la carte théodosienne n'en font mention : il existait cependant une chaussée romaine de Soissons à Troyes passant par Château-Thierry, mais les deux documents que je viens de citer étant muets à son égard, il ne nous reste plus qu'à consulter les étymologies, et à voir le parti qu'on en peut tirer.

Jusqu'à présent, l'on en a proposé plusieurs : *Gallia vetus*, *Galliam*

vescens, Gallo Helvetia, mais elles ne me paraissent que des jeux d'esprit sans le moindre fondement et méritant la même foi que celles qui attribuaient la fondation de Troyes en Champagne à des Troyens fuyant la ruine de leur pays, celle de Paris au beau berger Paris.

En effet, pourquoi notre Galvèze si peu importante, qu'elle n'a pu trouver place dans aucune circonscription territoriale, mériterait-elle le titre de *vetus* plutôt que toute autre partie de la Gaule, que l'antique Armorique, par exemple, encore couverte de monuments qui constatent son ancienne gloire ?

Quant à *Galliam vescens*, sans attacher d'importance à son étrange latinité, l'in vraisemblance est encore ici plus grande ; le sol de la vallée de Château-Thierry n'était encore, après la conquête romaine, qu'un marais impraticable, ainsi que le prouve l'établissement de la chaussée dont je viens de parler, sous laquelle soixante arches donnaient passage aux eaux de la prairie ; au-dessus de Château-Thierry, sur le plateau du nord, le sol surtout si on le compare à celui des contrées du Soissonnais qui l'avoisinent, ne mérite réellement pas qu'on lui décerne la pompeuse épithète de père nourricier de la Gaule.

Reste *Gallo Helvetia*, fondée sur la beauté du paysage qui entoure Château-Thierry et le fait ressembler à une Suisse en miniature, mais il faut jamais n'avoir vu la Suisse ou même les nombreuses gravures qui en offrent les sites, pour oser comparer notre vallée, si gracieuse qu'elle soit, et les deux collines qui la dominent, aux ravissants tableaux que la Suisse offre sous les aspects les plus variés, les plus riants comme les plus sévères. Notre vallée ne ressemble pas plus à la Suisse que ses voisines les vallées de l'Oise et de l'Aisne, et quelle que soit la sympathie que puisse inspirer notre charmant pays, je ne puis accepter cette comparaison que l'œil le moins artiste ne saurait admettre.

Peut-être, pour cette dernière version, pourrait-on admettre l'hypothèse d'une tribu d'Helvètes venue s'établir sur les rives de la Marne, mais rien n'autorise à le penser, car un fait historique, pour avoir quelque valeur, a toujours besoin d'un témoignage.

Un dernier thème a été donné sur cette étymologie de *Gallo Helvetia*, je le trouve dans un manuscrit, sans la moindre valeur qui m'a été confié et qui n'est qu'une compilation de tout ce qui a déjà été dit sur l'histoire du pays ; mais outre que ce manuscrit n'en fait remonter la cause qu'en 4508, ce thème est tellement inconvenant qu'il ne pourrait être rapporté qu'*inter pocula* ; je le passe donc sous silence.

Toutes ces étymologies ne me paraissent donc pouvoir être acceptées ; elles sont contraires à la logique et ne prouvent dans leurs auteurs qu'une seule préoccupation, celle de rechercher dans une

similitude de mots latins l'origine d'un nom, selon moi, antérieur à la conquête romaine, et par conséquent à l'introduction de la langue latine dans nos contrées.

J'irai donc chercher dans la langue celtique l'étymologie de cette énigmatique Galvèze ; les historiens modernes les plus recommandables nous ont ouvert cette voie dans laquelle ils ont fait quelquefois des découvertes qui ont éclairé bien des points historiques.

L'analyse d'un livre que je ne connais pas (et c'est ici le cas d'exprimer le désir de le voir un jour figurer dans la bibliothèque de la ville), les *Origines Gauloises* de l'illustre La Tour d'Auvergne, celui qui fut nommé, à bon droit, le premier grenadier de France, m'a conduit à rechercher si en celtique la racine *vez* aurait une signification.

En effet, elle signifie *gué*, *vadum*, traduction latine de plusieurs localités anciennes portant encore le nom de *Veze*.

Or, la Marne qui coule aux pieds de Château-Thierry est, en cet endroit, guéable une partie de l'année, et peut-être le gué était-il encore plus praticable avant qu'on eût détourné le cours de la rivière en 1769 et établi un nouveau lit pour faciliter la navigation gênée précisément par le peu de profondeur de la rivière.

De plus, la Marne séparait la Gaule Belgique de la Celtique ; les Belges ou Belges de la nation des Suessions d'un côté, et les Galls de l'autre. *Gallus a Belgis matrone dividit* (CÆS., lib. I, ch. I).

Dès lors, en s'appuyant sur ces deux faits qui sont incontestables, il est permis de supposer avec quelque apparence de raison que Galvèze voudrait tout simplement dire Gué des Galls, gué conduisant au pays des Galls, comme on dit de nos jours, le chemin des Vaches, le rû des Brebis, pour signifier le chemin par lequel on conduit les bestiaux à la pâture, le ruisseau où l'on mène boire les moutons ; d'où l'on peut conclure que la Galvèze était uniquement un *lieu dit* et non une contrée, un pays proprement dit.

Toutefois les abords, le voisinage de ce gué ont pu, par extension et surtout après l'établissement des habitations qui ont dû se porter sur un lieu de passage aussi fréquenté, recevoir le nom de Galvèze, mais je le répète, sans que cette appellation s'appliquât à un pays de quelque étendue ni à aucune circonscription civile ou politique déterminée.

Resterait maintenant à supputer l'importance qu'a pu exercer, sur les dénominations locales, l'établissement sous Vespasien du pont établi sur la voie romaine dont j'ai parlé plus haut, pour remplacer le gué des Galls.

Tout le monde est à peu près d'accord que le nom de Brie, *Brigio*

vient d'un mot celtique conservé de nos jours dans la langue anglaise Bridge qui signifie pont, et qui a baptisé la contrée d'outre-Marno qui a reçu ce nom. Ce pont, dans l'origine, était peut-être le seul qui existât dans la contrée ; il avait dû frapper d'étonnement un peuple peu habitué aux grands monuments d'architecture, son nom était dans toutes les bouches, on allait *au pont*, au Bridge comme on disait avant au gué des Galls, et le nom de Brie a fini par envahir celui de Galvèze comme il a englobé les abords du gué qui portait cette appellation, la Brie ayant pris par la suite l'importance d'une circonscription territoriale.

Mais cette discussion n'est pas de mon sujet, j'ai voulu combattre uniquement des étymologies qui me paraissaient peu fondées en leur en substituant une autre qui, peut-être n'est pas plus exacte, mais qui me paraît plus rationnelle et s'appuie sur une preuve, une racine celtique ; en conséquence, je crois qu'on peut l'adopter avec non moins de confiance que *Galliam vescens* ou toute autre analogue.

BARBEY.

Un premier Mémoire sur ce sujet a déjà été remis par l'auteur à la Société archéologique de Soissons dans la séance du 3 février 1862, mais l'intérêt que notre localité attache à cette question a porté M. Barbey à refondre entièrement son travail et à le communiquer à la Société de Château-Thierry.

Notes présentées par M. A. de Vertus — Aperçu des sources inédites à étudier dans l'arrondissement de Château-Thierry

Messieurs,

Autant le travail de l'écrivain qui s'occupe d'histoire générale est facile, autant celui de l'homme qui recherche l'histoire particulière est pénible et ingrat. Cette disproportion s'accroît encore, quand il s'agit de simples localités, telles que celles dont se compose notre arrondissement.

L'historien général groupe autour de lui les chroniqueurs, il extrait la fleur de leurs récits, et pour peu que son style ait de la grâce et du naturel, il crée aisément une œuvre intéressante et d'une lecture agréable.

L'historien des petites localités, n'ayant à sa disposition que quelques rares paperasses, n'y rencontre souvent que des faits ordinaires ; il est heureux quand il trouve consignés quelques guerres, quelques désastres, quelques noms d'hommes ou de familles remarquables.

Mais si l'étude de l'histoire locale n'a pas un grand intérêt général, elle en a un autre bien puissant : c'est celui de nous toucher de plus